



Consultation

des parents d'élèves sur les **Rythmes Scolaires**

Chères Dionysiennes, chers Dionysiens,

Nous devons décider ensemble de l'organisation des rythmes scolaires, à la prochaine rentrée d'août 2018.

À Saint-Denis, la Ville applique actuellement la semaine de 4,5 jours. Nous avons la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours dans nos écoles maternelles et élémentaires.

Si tel devait être le cas, il n'y aurait plus d'école le mercredi matin mais uniquement les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Parce que les parents sont les premiers concernés par l'éducation de leurs enfants, j'ai souhaité prendre votre avis.

Ensemble, décidons de l'avenir de nos enfants !

Bien cordialement,

Gilbert ANNETTE
Maire de Saint-Denis



Donnez votre avis !

Lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 mars 2018

En retournant ce courrier complété dans l'école de votre / vos enfant.s
ou en donnant votre avis sur www.saintdenis.re



Votre / vos enfant.s

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	École

Vous

Père

Nom : Prénom :

Tél. portable : Mél :

Date de naissance : / /

Mère

Nom : Prénom :

Tél. portable : Mél :

Date de naissance : / /

Mon choix concernant les rythmes scolaires
de mon / mes enfant.s pour la rentrée d'août 2018 :

Semaine de 4 jours
(lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Semaine de 4,5 jours
(lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)

Bulletin à déposer dans l'école de votre / vos enfant.s durant les horaires d'ouverture.
Un seul avis par famille (non cumulable avec un avis émis sur internet)

Les informations recueillies permettront à la Ville de Saint-Denis de vous transmettre des informations concernant la scolarité de vos enfants pendant la durée concernée. Elles ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, sur place ou par écrit, en vous adressant à la Direction de la Communication de Saint-Denis, destinataire des données.

Je ne souhaite pas que mes données personnelles soient utilisées pour les finalités citées ci-dessus.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

De même, vous pouvez nous contacter pour définir des directives générales relatives au sort de vos données après votre décès.

A défaut, vos données seront supprimées sans délai.